

Programme de la Formation

L'ARCHÉOLOGIE DU BÂTI ET L'ANALYSE DES ÉDIFICES ANCIENS

2 jours soit 14 heures de formation

DATE(S) ET LIEU(X)

Module : L'archéologie du bâti et l'analyse des édifices anciens
Date(s) : jeudi 12 décembre 2019 au vendredi 13 décembre 2019
Lieu : Ordre des architectes du centre - 44/46 quai Saint-Laurent 45000 Orléans

CONTEXTE GÉNÉRAL

L'archéologue du bâti a pour but de restituer l'histoire d'un bâtiment dans toute son épaisseur, du chantier de construction jusqu'à sa destination actuelle. Ses méthodes ne sont pas les mêmes que celles d'un historien de l'architecture ; à la différence d'un architecte du patrimoine, son objectif n'est pas de faire un choix de restitution, l'enjeu n'est donc pas d'établir un projet de restauration

PUBLIC CIBLE

Architectes, architectes du patrimoine, maîtres d'oeuvre

Module

L'archéologie du bâti et l'analyse des édifices anciens

2 jours soit 14 heures de formation

DATE(S) ET LIEU(X)

Date(s) : jeudi 12 décembre 2019 au vendredi 13 décembre 2019, 09h00 - 12h30 / 14h00 - 17h30
Lieu : Ordre des architectes du centre - 44/46 quai Saint-Laurent 45000 Orléans

OBJECTIF(S) PÉDAGOGIQUE(S)

A quoi sert la compréhension de l'histoire d'un bâtiment ?

L'archéologue du bâti a pour but de restituer l'histoire d'un bâtiment dans toute son épaisseur, du chantier de construction jusqu'à sa destination actuelle.

Ses méthodes ne sont pas les mêmes que celles d'un historien de l'architecture ; à la différence d'un architecte du patrimoine, son objectif n'est pas de faire un choix de restitution, l'enjeu n'est donc pas d'établir un projet de restauration.

Comprendre l'histoire d'un site et conserver les informations avant leur éventuelle destruction engendrée par les travaux sont ses objectifs. Son approche fine des structures, en n'omettant aucun détail ou indice propre à éclairer l'histoire de la construction, croisée avec l'analyse des sources écrites et iconographiques, permet ainsi de percevoir sur la durée l'évolution d'un édifice, tant en plan qu'en élévation (avec la modification des circulations, de son organisation intérieure, du percement de ses ouvertures), qu'il soit de pierre ou de bois. Dans certains cas, les résultats peuvent servir d'aide à la décision ; mieux connaître l'histoire du bâtiment ouvre plus de possibilité quant aux choix de restauration, tant d'un point de vue technique, qu'esthétique et fonctionnel.

Par ailleurs, l'archéologie du bâti ne sert pas seulement à dater ou à restituer les différents états d'un bâtiment, elle participe d'une démarche scientifique globale s'intéressant également à l'histoire de la construction, à l'histoire de la ville, au degré de cultures des commanditaires, aux notions de confort et d'hygiène, aux savoir-faire des maîtres d'œuvre, à l'économie générale du chantier...

FORMATEUR(S)

ALIX Clément

OUTILS PÉDAGOGIQUES

Cette formation sera animée par Clément Alix.

Clément Alix est attaché de conservation du patrimoine au Pôle d'Archéologie de la ville d'Orléans et chercheur au Centre d'Études Supérieures de la Renaissance (UMR CNRS 7323).

Depuis les années 2000, il mène des études d'archéologie du bâti notamment dans le cadre de la campagne de ravalements des façades du centre ancien d'Orléans.

Spécialiste de l'architecture domestique médiévale et Renaissance, il a publié aux PUF : La construction en pan de bois au Moyen Âge et à la Renaissance (2013), Caves et celliers de l'Europe médiévale et moderne (2019), et Orléans, ville de la Renaissance (2019).

PROGRAMME

1ère journée :

-I- l'archéologie du bâti : finalités, buts et moyens

Brève histoire de la méthode : héritage du XIXe siècle (archéologie monumentale), le contexte de réhabilitation des centres anciens ; la redéfinition de la méthode dans les années 1980 parallèlement à l'essor de l'archéologie préventive développée dans le cadre des grandes campagnes d'aménagements du territoire ou des travaux d'urbanisation des centres villes.

Les cadres d'intervention : bâti protégé (inscrit ou classé Monument Historique ; sites patrimoniaux remarquables, ex Secteur sauvegardé, ZPPAUP, AVAP) ou bâti non protégé ; encadrement de l'étude archéologique du bâti (prescription du SRA ; étude MH)

Les méthodes de l'archéologie du bâti :

-décomposer le mur en couches successives ou la notion d'étude stratigraphique (enregistrement des données, diagramme, etc.)

-le relevé archéologique manuel (« relevé pierre à pierre »)

-orthophotographies (ou orthoimages) ; les photogrammétries ; les relevés par scanner 3D

-les datations absolues en laboratoire (dendrochronologie, datation par radiocarbone, datation par thermoluminescence)

-II- identifier le bâti patrimonial : comment, pourquoi

-appréhender une maison médiévale de la cave à la charpente de toit.

-distributions, circulations, fonctions des espaces.

-caractériser les techniques et matériaux de construction dans l'habitat du Moyen Age jusqu' au 18e siècle : l'usage de la pierre, de la brique, du pan de bois.

-mise en valeurs et décors sculptés ou peints.

2e journée

- Applications de cas concrets : visite dans le centre-ville d'Orléans, avec lectures d'élévations de bâtiments anciens.

BULLETIN DE PRÉ-INSCRIPTION

A retourner par courrier complété et accompagné des éléments mentionnés dans les conditions générales de vente à :
Maison de l'Architecture Centre-Val de Loire 44 Quai Saint Laurent 45000 Orléans
02.38.54.08.96 - info@ma-cvl.org

FORMATION : L'ARCHÉOLOGIE DU BÂTI ET L'ANALYSE DES ÉDIFICES ANCIENS

Module : L'archéologie du bâti et l'analyse des édifices anciens

Date(s) : jeudi 12 décembre 2019 au vendredi 13 décembre 2019, 09h00 - 12h30 / 14h00 - 17h30

Lieu : Ordre des architectes du centre - 44/46 quai Saint-Laurent 45000 Orléans

Durée : 2 jours soit 14 heures

Places limitées à : 14

Date de clôture des inscriptions : 07/09/2019

(Inscription possible ultérieurement si session confirmée)

PARTICIPANT (Coordonnées personnelles)

Nom : **Prénom :**

A ne compléter que lors d'une première inscription ou en cas de modification

Adresse :

Code postal : **Ville :**

Date de naissance : **Téléphone :**

E-mail personnel : *(E-mail personnel obligatoire pour l'envoi de l'attestation de formation)*

Ancienneté dans l'entreprise : **Numéro de sécurité sociale :**

Diplôme d'Etat d'Architecte DE/HMONP : Oui / Non **Architecte DPLG :** Oui / Non

Numéro personnel National d'Architecte :

Activité du stagiaire :

Mode d'exercice :

- Architecte
- Architecte expert
- Artisan
- Assistant administratif, RH
- Chargé de communication, développement
- Collaborateur non architecte
- Dessinateur, concepteur graphiste...
- Économiste
- Ingénieur
- Maîtrise d'ouvrage publique
- Paysagiste concepteur
- Professionnel de l'aménagement et de l'urbanisme
- Programmiste, AMO
- Service technique des collectivités
- Autre :

- Demandeur d'emploi
- Fonctionnaire d'état
- Fonctionnaire des collectivités territoriales
- Libéral
- Salarié
- Autre :

Prise en charge éventuelle de la formation :

- Fonds professionnels : Libéral
- Fonds professionnels : Salarié CIF
- Fonds professionnels : Salarié CPF
- Fonds professionnels : Salarié contrat pro
- Fonds professionnels : Salarié plan de formation
- Fonds professionnels : Pôle emploi
- Fonds propres
- Fonds publics : Agents (État, Collectivités ...)
- Fonds publics : Instances européennes
- Fonds publics : État
- Fonds publics : Conseils régionaux
- Fonds publics : Pôle emploi
- Fonds publics : Autres ressources publiques

Nom de l'organisme de prise en charge :

- ACTALIANS
- FAFIEC
- FIF PL
- Autre :

Demande de subrogation : Oui / Non

ORGANISME / ENTREPRISE

Raison Sociale :

A ne compléter que lors d'une première inscription ou en cas de modification

Type d'entreprise : **Activité principale :**

Gérant(e) : **Fonction :**

Adresse :

Code postal : **Ville :**

Téléphone : **E-mail :**

Siret : **N° société d'architecture :** **Effectif dans l'organisme :**

Module 1 : L'archéologie du bâti et l'analyse des édifices anciens		14h / 2 jours	
Coût pédagogique	ADHÉRENT	435,00 € €
	NON ADHÉRENT	465,00 € €
Frais annexes	Frais d'inscription obligatoires (<i>Obligatoire</i>)	15,00 € 15,00 €
		TOTAL €

MODE DE PAIEMENT

Chèque Virement

En signant le bulletin d'inscription vous reconnaissez avoir pris connaissance des conditions générales de ventes joints.

DATE, SIGNATURE & CACHET

Conditions Générales de Vente

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE MAISON DE L'ARCHITECTURE CENTRE-VAL DE LOIRE

- 1 – Le prix indiqué couvre les frais pédagogiques, le déjeuner et les documents de synthèse.
 - 2 – Le règlement du prix s'effectue à l'inscription par chèque à l'ordre de la Maison de l'Architecture, accompagné du bulletin d'inscription. Les factures tiennent lieu de convention de formation simplifiée. L'attestation de fin de formation est adressée au participant après la formation sous condition de l'émargement de la feuille de présence.
 - 3 – Le lieu de la formation n'est pas contractuel. Elle pourra se dérouler à une autre adresse dans le même secteur géographique.
 - 4 – Les demandes d'annulation doivent être formulées par écrit (LRAR). Elles donneront lieu à remboursement intégral si elles sont reçues 10 jours ouvrables avant le premier jour de la formation. Après cette date, l'intégralité du prix sera dû, sauf cas de force majeure, à savoir limitativement : maladie, accident, décès ou grève des transports, et sur présentation d'un justificatif.
- En cas d'annulation de la part du stagiaire les frais annexes ne seront pas remboursés.
Les demandes de remplacement sont admises à tout moment.
En cas d'absence ou d'abandon au cours d'une conférence, l'intégralité du prix est payable en totalité.
La MA Centre se réserve le droit de reporter
ou d'annuler une formation si le nombre d'inscrits est insuffisant.